

Conditions Générales de Vente (CGV)

Mini-Stage Algues : Atelier cueillette et cuisine des algues – Macro Macro Algues

Dernière mise à jour : [juin 2026]

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les modalités de réservation, de participation et d'annulation des expériences proposées par Macro Macro Algues, représenté par Grégory Coletta, récoltant professionnel d'algues.

La réservation d'un Mini-Stage Algues implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 1 — Objet de l'activité

Le Mini-Stage Algues «Atelier cueillette et cuisine des algues » est une expérience immersive d'environ **6 heures** comprenant :

- découverte du littoral et de l'écologie marine ;
- identification et récolte raisonnée d'algues ;
- sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales ;
- atelier cuisine participatif ;
- dégustation de préparations à base d'algues.
- Visite commentée de l'atelier de séchage et de transformation

L'activité comprend une partie extérieure sur l'estran et une partie à l'atelier de Trévignon pour la préparation culinaire et la visite commentée.

Article 2 — Public concerné

L'activité est accessible :

- aux adultes ;
- aux adolescents ;
- aux enfants à partir de **6 ans accompagnés d'un adulte responsable**.

Les mineurs demeurent sous la responsabilité exclusive de leur représentant légal pendant toute la durée de l'activité.

Macro Macro Algues se réserve le droit de refuser une participation si les conditions de sécurité ou d'encadrement ne peuvent être garanties.

Article 3 — Réservation et paiement

Les réservations peuvent être effectuées :

- via le site internet macromacro.bzh ou macromacro.fr ;

- auprès de partenaires autorisés ;

La réservation devient définitive après :

- validation des informations demandées ;
- règlement intégral de la prestation par Carte Bancaire.

Les tarifs sont indiqués en euros TTC.

Article 4 — Déroulement et horaires

Les horaires sont fixés selon :

- les marées ;
- les coefficients ;
- les contraintes météorologiques ;
- les disponibilités des lieux d'accueil.

Pour le bon déroulement de l'expérience :

- un retard supérieur à **10 minutes** pourra entraîner le démarrage de l'activité sans le participant ;
aucun remboursement ne pourra être exigé en cas de retard ou d'absence.

Le déroulement précis de la journée ainsi que les horaires seront communiqués 48h avant l'atelier par email et sms.

Article 5 — Équipement obligatoire

Le participant doit venir équipé de manière adaptée :

- ✓ bottes, bottillons de plongée, sandales ou chaussures qui tiennent bien le pieds
- ✓ vêtements adaptés à la météo
- ✓ coupe-vent ou vêtement imperméable selon les conditions
- ✓ protection solaire recommandée
- ✓ bouteille d'eau recommandée
- ✓ lunettes de soleil et casquette

Pour des raisons de sécurité, Macro Macro Algues pourra refuser la participation d'une personne insuffisamment équipée.

Aucun remboursement ne pourra être demandé dans ce cas.

Article 6 — Conditions météorologiques

Les activités sont maintenues dans la majorité des conditions météorologiques.

Macro Macro Algues se réserve toutefois le droit :

- d'adapter le parcours ;
- de modifier certaines parties de l'activité ;
- de reporter ou annuler une sortie en cas de risque pour les participants.

Notamment en cas :

- d'orage ;
- de vents violents ;
- de forte houle ;
- d'alerte météo ;
- de conditions maritimes dangereuses.

En cas d'annulation par Macro Macro Algues, le participant pourra bénéficier :

- d'un report sur une autre date de la saison dans la limite des places encore disponibles;
- d'un avoir sur la saison suivante;
- ou d'un remboursement intégral.

Article 7 — Annulation par le participant

Toute réservation est considérée comme ferme et définitive.

En cas d'annulation par le participant :

Plus de 14 jours avant la date de l'activité :

Remboursement à hauteur de **50 % du montant versé**, les **50 % restants correspondant aux frais administratifs et de gestion de réservation.**

Entre 14 jours et 7 jours avant :

Aucun remboursement ne pourra être exigé. Un report exceptionnel sur une autre date pourra être proposé uniquement selon les disponibilités des places dans les ateliers.

Moins de 7 jours avant l'activité, absence le jour même ou arrivée tardive empêchant la participation :

Aucun remboursement, avoir ou report ne pourra être accordé.

Les places étant limitées et les activités organisées selon les contraintes des marées, de la préparation des dégustations et des achats spécifiques liés à l'atelier, toute place réservée bloque une disponibilité qui ne peut pas systématiquement être réattribuée.

En cas de force majeure dûment justifiée (hospitalisation, accident grave ou événement exceptionnel indépendant de la volonté du participant), Macro Macro Algues se réserve le droit d'étudier la situation au cas par cas, sans obligation de remboursement.

Article 8 — Récolte et respect du milieu naturel

Le Mini-Stage inclut une initiation à une récolte raisonnée et pédagogique.

Les participants s'engagent à :

- respecter les consignes données ;
- ne pas arracher ou dégrader les habitats naturels ;
- ne pas effectuer de prélèvements hors consignes ;

- respecter la faune et la flore observées.

Tout comportement mettant en danger le groupe ou le milieu naturel pourra entraîner une exclusion immédiate sans remboursement.

Article 9 — Atelier cuisine et dégustation

Les dégustations et ateliers peuvent comprendre notamment :

- algues fraîches ;
- algues séchées ;
- algues frais-salées ;
- produits marins ;
- pain et ingrédients complémentaires.

Les recettes sont proposées à titre pédagogique et peuvent varier selon :

- les saisons ;
- les récoltes ;
- les disponibilités des produits.

Article 10 — Déclarations du participant, sécurité et autorisations

En validant sa réservation, le participant déclare :

- être physiquement apte à participer à une activité en milieu naturel comprenant notamment marche sur sable, rochers, zones humides et terrains parfois glissants ;
- avoir pris connaissance des équipements recommandés ;
- participer sous sa propre responsabilité ;
- signaler toute allergie, intolérance alimentaire ou information médicale importante susceptible d'avoir un impact sur sa participation ;
- reconnaître que Macro Macro Algues ne peut garantir l'absence totale de traces d'allergènes dans les préparations proposées.

Pour les mineurs, le responsable légal déclare :

- autoriser leur participation ;
- demeurer responsable de l'enfant durant toute l'activité ;
- s'assurer que l'enfant dispose d'un équipement adapté.

Article 11 — Supports remis

Selon les sessions, les participants pourront recevoir :

- livret recettes ;
- fiches pratiques ;
- conseils de conservation ;
- ressources pédagogiques.

Ces supports sont réservés à un usage personnel.

Toute reproduction ou diffusion commerciale sans autorisation écrite est interdite.

Article 12 — Droit à l'image

Des photographies ou vidéos peuvent être réalisées pendant l'activité à des fins de communication :

- site internet ;
- réseaux sociaux ;
- supports promotionnels ;
- presse ou partenaires.

Les participants peuvent s'opposer à l'utilisation de leur image ou de celle de leur enfant par simple demande écrite adressée à Macro Macro Algues ou expressement formulée de vive voix lors de l'atelier auprès de l'animateur.

Article 13 — Données personnelles

Les informations recueillies lors des réservations sont utilisées uniquement pour :

- la gestion des inscriptions ;
- l'organisation des activités ;
- l'envoi d'informations liées aux sorties ;
- l'envoi d'informations futures de Macro Macro Algues avec accord préalable.

Conformément à la réglementation applicable, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles.

Article 14 — Acceptation des CGV

Toute réservation vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.